



Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École de la Passerelle

---

N° de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE  
ÉCOLE DE LA PASSERELLE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le  
Mardi 12 décembre 2017 à 18 h 30, à l'École de la Passerelle

**Mot de bienvenue**

**PROCÉDURES STATUTAIRES**

CÉ #17-18-049 1.1. PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

ÉTAIENT PRÉSENTS

Eric Cassivi, parent  
Marie-Chantal Corbeil, parent  
Philip Côté, parent  
Yves Côté, parent  
France Lachapelle, enseignante  
Lise Monfette, technicienne au service de garde  
Stéphane Poirier, parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martin Scallon, directeur

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

Pierre Blais, commissaire  
Anylène Carpentier, enseignante  
Marie-Claude Duranleau, enseignante  
Gaétan Lafond, parent

CÉ #17-18-050 1.2 NOMINATION D'UN (E) SECRÉTAIRE

Conformément à l'article 69 LIP, la direction d'établissement désigne la personne suivante  
pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement, soit Marie-Chantal Corbeil.

CÉ #17-18-051 1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Philip Côté, et résolu:

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École de la Passerelle

---

CÉ #17-18-052 1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 OCTOBRE 2017

Il est proposé par Stéphane Poirier, et résolu:

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 18 octobre 2017 soit adopté tel que déposé

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CÉ #17-18-053 1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 18 OCTOBRE 2017.

Martin Scallon, le directeur, informe les membres du conseil d'établissement que le plan d'engagement vers la réussite sera adopté avant la fin décembre pour être en application en janvier 2018.

De plus, l'affiche au sujet des règles concernant les jeux à l'ordinateur a été installée dans la bibliothèque conformément à ce qui avait été demandé le 18 octobre..

CÉ #17-18-054 1.6 PAROLE DU PUBLIC

Myriam Jbabdi, mère de deux élèves à l'école de la Passerelle, est venue pour discuter avec les membres du conseil d'établissement de trois sujets : les devoirs et leçons, le site internet de l'école et le manque de communication du conseil d'établissement et de la fondation envers les parents de l'école.

Mme Jbabdi se questionne sur la pertinence de la décision des enseignants de ne plus donner de devoirs et de leçons à la maison cette année. M. Scallon explique les raisons qui les ont amenés à prendre cette décision. Il ressort de cet échange la volonté de tous de mieux informer les parents quant aux raisons sous-jacentes de ce choix. Il est entendu que M. Scallon inclura dans l'info-parents du mois de janvier le rationnel derrière la décision de ne plus donner de devoirs et de leçons à la maison.

Mme Jbabdi porte à l'attention du conseil d'établissement le fait que sur le site internet de l'école, certaines informations sont erronées ou manquantes dans les ordres du jour ou les procès-verbaux (dates, heure, rencontres extraordinaires du C.E.). De plus, le document sur la régie interne du conseil d'établissement n'est pas le document qui a été adopté pour le C.E. cette année. Il est convenu que M. Scallon verra à faire corriger ses éléments.

Mme Jbabi souhaiterait qu'il y ait plus de suivi qui soit fait aux parents concernant certaines initiatives du C.E. ou de la fondation. Il est convenu que M. Cassivi écrira et transmettra l'information relative au dossier des repas chauds à l'école à M. Scallon, afin que ce soit inclus dans le prochain info-parents. De même, Mme Lachapelle s'informerait auprès de la fondation sur le montant recueilli suite à l'activité de collecte de fond pour la fondation de l'école à l'Halloween. Elle transmettra ces informations à M. Scallon qui les fera paraître dans le prochain info-parents.



Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École de la Passerelle

---

Nous espérons que ces suivis dans l'info-parent permettront aux parents d'être mieux informés des sujets traités, des décisions prises et des raisons qui orientent les décisions de C.E. De plus, l'idée de remettre en place une adresse courriel pour le conseil d'établissement afin que les parents puissent communiquer plus facilement au C.E. leurs questionnements et leurs commentaires a été soulevée.

**POUR ADOPTION**

CÉ #17-18-055 2.1 BUDGET ANNUEL DE L'ÉCOLE

La direction présente le budget pour l'année scolaire 2017-2018 aux membres du C.É.

Il est proposé par Philip Côté, et résolu:

QUE le budget pour l'année scolaire 2017-2018 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**POUR APPROBATION**

CÉ #17-18-056 3.1 SORTIES ÉDUCATIVES

La direction informe les membres du conseil d'établissement qu'il n'y a pas eu de nouvelles demandes de sorties depuis le dernier conseil d'établissement.

**POUR CONSULTATION**

Il n'y a pas eu de consultation.

**POUR INFORMATION**

Aucun sujet abordés.

**AFFAIRES NOUVELLES**

CÉ #17-18-057 6.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Anylène Carpentier remplace dans le classe de 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> année pendant le congé de Marie-Claude Duranleau.

Sonia Lessard sera présente 2 jours par semaine dans la classe de maternelle.



Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École de la Passerelle

---

CÉ #17-18-058 6.2 NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

Ça se passe bien au service de garde, on doit faire quelques rappels de paiement de factures.

CÉ #17-18-059 6.3 NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE

Gaétan Lafond a démissionné du conseil d'établissement et il faudra voir les procédures à suivre pour le remplacer au poste de vice-président. Il faut aussi vérifier avec lui si on doit le remplacer comme substitut au comité de parents. Martin Scallon s'en informera.

6.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune nouvelle à partager.

CÉ #17-18-060 6.5 NOUVELLES DE LA FONDATION

Les 3 campagnes de financement ont eu lieu en même temps cette année. Il y a des avantages et des inconvénients, la fondation verra si elle atteint ses objectifs de financement.

6.6 NOUVELLES DU COMITÉ SANTÉ GLOBALE

Aucune nouvelle à partager.

6.7 NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ

Aucune nouvelle à partager.

6.8 NOUVELLES DU COMMISSAIRE

Aucune nouvelle à partager.

**CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance à présenter.

**VARIA**

Rien à signaler.



Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École de la Passerelle

---

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 H 23**

CÉ #17-18-061 Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Lise Monfette, et résolu:  
QUE la séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Yves Côté  
Président du conseil d'établissement

Martin Scallon,  
Directeur